

# Vote en faveur du contre-projet sur l'interdiction de se dissimuler le visage

Donnerstag, 26. Sep 2019

**Le Conseil des États a délibéré hier sur l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ». Il s'est finalement prononcé à une large majorité contre l'initiative et en faveur du contre-projet. La Fédération suisse des communautés israélites FSCI se félicite de cette décision.**

Il y a un an, la FSCI a également participé à la consultation sur l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » et elle s'est prononcée contre celle-ci. La FSCI représente elle-même une minorité qui est toujours en butte aux discriminations et aux accusations avilissantes de toutes sortes. C'est pourquoi, elle s'oppose toujours aux tentatives d'introduire dans une loi des dispositions discriminant et stigmatisant certaines minorités. C'était le cas ici car, malgré sa formulation générale, l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de dissimuler le visage » vise essentiellement les personnes de confession musulmane.



## **La FSCI soutient la décision**

En revanche, la FSCI se rallie à l'avis du Conseil fédéral que, dans certaines situations, il faut montrer son visage aux autorités et aux représentants de la police, en particulier pour identification. Raison pour laquelle elle s'est prononcée, dans sa réponse à la consultation, en faveur du contre-projet à l'initiative populaire.